

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 05 mai 2020

RN 19 - reprise des travaux de la déviation de Port-sur-Saône

Après 6 semaines d'arrêt, les travaux de la déviation de la RN 19 au niveau de Port-sur-Saône, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, vont pouvoir reprendre. Cette période a été mise à profit par les partenaires du chantier pour adapter les conditions de travail en termes de sécurité, planning et organisation pour respecter les recommandations émises par le gouvernement et le guide de préconisations de sécurité sanitaire.

Les conditions de travail n'étant pas réunies, ce chantier, comme de nombreux autres à l'échelle régionale et nationale, avait été arrêté le 16 mars dernier pour sauvegarder la santé des acteurs du chantier.

Depuis mercredi dernier, les travaux reprennent leur cours progressivement sur la déviation de Port-sur-Saône. Ils vont remonter en puissance au fur et à mesure de la mise en œuvre et le respect des préconisations de sécurité sanitaire :

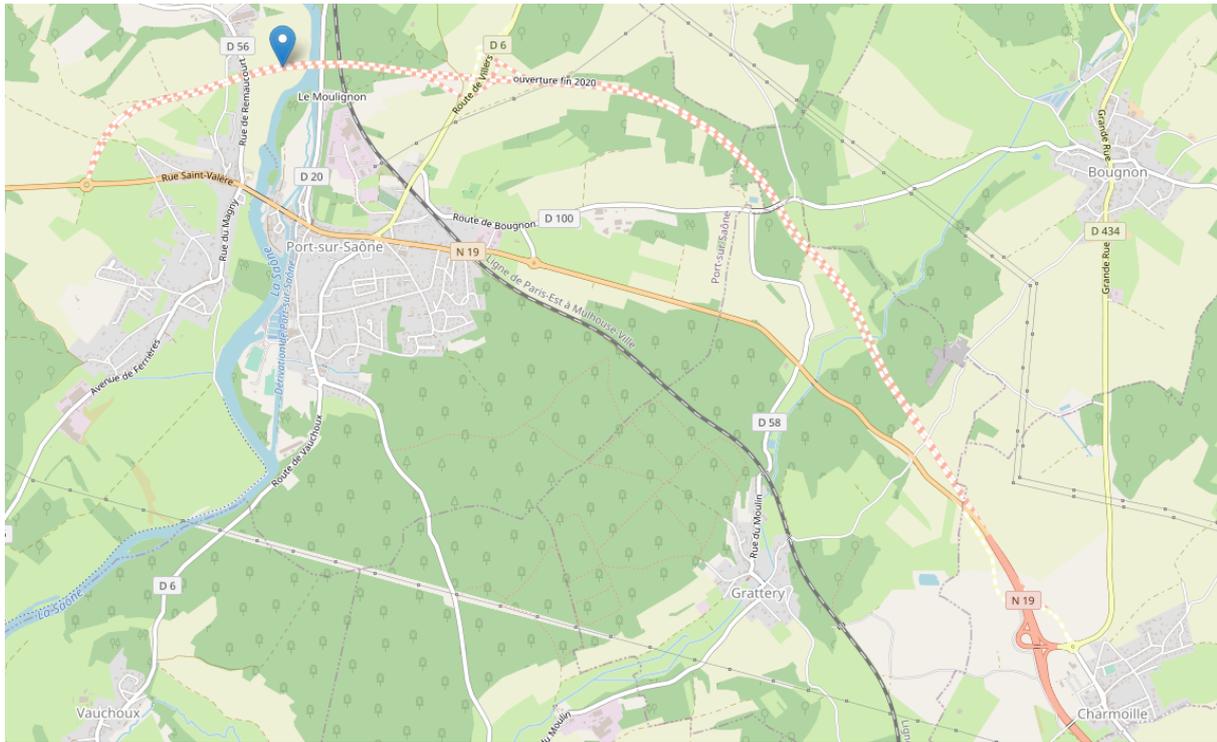
- Depuis le 29 avril, travaux de réalisation du rétablissement du chemin du bois de la Dame (PI1)
- A partir du 4 mai, travaux de terrassement à l'Est du viaduc de Port-sur-Saône,
- A partir du 4 mai, préparation des installations de chantier pour la poursuite de réalisation du tablier du viaduc. Le tablier avait été mis en place et avait franchi la Saône juste avant la période d'arrêt, il va être mis sur ses appuis définitifs puis le bétonnage pourra démarrer vers la fin du mois de mai.

Ce redémarrage fait suite à la parution d'un guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction, rédigé par des organismes de prévention et discuté entre entreprises et organisations syndicales du BTP. Il a reçu fin mars l'agrément des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités, de la Santé, et du Travail. Il liste les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels appelés à travailler dans le cadre des chantiers, en complément de toute mesure sanitaire édictée par les pouvoirs publics.

L'ensemble de l'organisation du chantier a été revu pour adapter les tâches aux nouvelles conditions de sécurité des personnels intervenant sur place. L'organisation des locaux et des sanitaires, leur nettoyage et leur utilisation par le personnel a ainsi fait l'objet de procédures spécifiques dans le strict respect des mesures sanitaires listées dans le guide précité. Des commandes d'équipements de protection individuelle de grande ampleur ont été effectuées par les entreprises en charge de ces travaux afin de protéger la santé de leurs salariés sur le terrain.

Depuis quelques semaines et dans les semaines à venir, le planning et l'ordonnancement vont être redéployés en tenant compte, bien entendu, de l'impact de toutes ces mesures, tant en terme temporel que financier.

Le redémarrage de cette opération participera à la relance du secteur du BTP dans le département de la Haute-Saône dans le respect de la sécurité des personnels participant au chantier.



CONTACT PRESSE

Julie LANTOINE

03 84 77 70 12

julie.lantoine@haute-saone.pref.gouv.fr

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Mission communication

Odile ROQUE-BEDEAUX : tél : 03.81.21.67.18/07.61.20.94.79

Directeur de projet

Olivier THIRION (directeur de projet) : 06 74 42 95 18

En savoir plus sur l'opération :

<http://rn19-portsursaone.fr/>



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAONE

BP 429 – 70013 VESOUL CEDEX – Tel. : 03.84.77.70.00/Fax : 03.84.76.49.60

Courriel: prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr